

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement n° 483-2013

AVIS PUBLIC, est par la présente, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un règlement portant le n° **483-2013** a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 8 juillet 2013 modifiant le règlement n° 445-2010 concernant le plan d'implantation et intégration architecturale afin d'ajouter un p.i.i.a. au secteur central.

AVIS PUBLIC, est aussi donné, que le règlement n° **483-2013** a été approuvé par la MRC de Pierre-De Saurel à sa séance ordinaire du 28 août 2013.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 11^e jour de septembre 2013.

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et secrétaire-trésorier